bouillons, des mucilages, des sirops (Mouchon et Guibourt), des saccharolés et des pommades.

Éponges. — De forme variable, provenant des *Spongia usitatissima* et *communis*, elles ne sont que des squelettes fibreux. Elles contiennent de la spongine (Stœdeler), de la silice, des sels de chaux, etc.

Récolte. — Récoltées à la main, au couteau ou au harpon, sur les côtes de la Syrie, aux Antilles, aux îles Bahama, etc., elles fournissent au commerce plusieurs variétés : *éponges fines douces de Syrie, de l'Archipel grec, éponges blondes de Venise, de Zerbi, de Marseille*, etc.

Préparation et usages. — Lavées, battues, passées à l'eau acidulée, elles constituent les éponges simples du chirurgien, ou deviennent *éponges à la cire, à la ficelle*, ou même à la gomme, à la gélatine. Elles ont aussi servi par leurs principes minéraux (*éponges calcinées, poudre de Sancy*).

CHAPITRE III

PRODUITS VÉGÉTAUX

1. — *Renonculacées.*

Rhizome d'ellébore noir (*Helleborus niger*). — Sous la forme de cordons tortueux ou rectilignes, noirs, ou d'un brun rougeâtre, il est pourvu de nombreuses racines adventives, et souvent de collerettes annulaires plus foncées. Le microscope y révèle surtout un parenchyme abondant, chargé d'amidon et de gouttelettes résineuses.

Diagnose. — La racine d'ellébore a de nombreuses collerettes ; celle de fraisier n'en a pas ; celle de benoite est formée de cordons grêles ; celle de polypode est arquée ; celle de l'ellébore blanc est d'une coloration gris jaunâtre.

Composition chimique. — On y trouve : du sucre, de la résine, de l'huile fixe, 2 glucosides, l'ellébrine et l'elléboréine, de l'acide aconitique.

Doses et pharmacologie. — Base des pilules toniques de Backer, et d'autres préparations oubliées, teinture de mélampe, extrait panchimagogue de Crollus, etc.

La poudre se prescrit à la dose de 20 à 50 grammes. On prescrivait encore l'ellébore en vin, teinture, infusion, extrait, etc.

L'ellébore vert (*H. viridis*), l'ellébore fétide (*H. fœtidus*) sont peu employés ou par substitution.

Semences de staphisaigre (*Delphinium staphisagria*). — Ces graines renferment 2 alcaloïdes principaux : la *delphinine*, cristallisable, âcre, peu soluble dans l'eau ; la *staphisagrine*, soluble dans 200 parties d'eau.

Les *graines de staphisaigre* ont été employées à l'extérieur, en poudre, pommade $\left(\frac{1}{20}\right)$, décoction (15 à 30 gr. p. 100 d'eau) : il faut que la peau soit intacte.

La *delphinine* a des propriétés voisines de la vératrine pour les uns, de l'aconitine pour les autres : inusitée en thérapeutique, ainsi que la *staphisagrine*, qui est un peu moins toxique.

Aconit (*Aconitum napellus*). — Plante dont on emploie les feuilles et les racines, et qui a pour principes actifs l'*aconitine*, alcaloïde cristallisable, surtout contenu dans la racine, amer, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, donnant des sels cristallisables et solubles (surtout le nitrate), et la *napelline*, employée en pilules (1 à 3 centigr.), en liquide, sucrée (1 à 2 gr.), en injection hypodermique.

1° *Racine.* — Sous forme de 2 à 3 pivots accolés,

comparés à de petits navets (*napellus*), à nombreuses racines secondaires, surtout au niveau de la portion renflée.

Diagnose. — Les produits suivants s'en distinguent : le rhizome d'ellébore, par ses collerettes transversales, la racine de cynoglosse, par sa couleur brune ; celle de grande consoude, par sa coloration bleu noirâtre ; celle de podophylle, par la présence de ses racines adventives sur une seule face.

2° *Feuilles*. — Entières, elles ont la forme d'une main étalée ; en morceaux, ce sont de minces lanières desséchées.

Composition chimique. — La feuille fraîche ne contient pas de principes volatils (Groves) ; desséchée, ne contient plus d'alcaloïdes.

Pharmacologie et doses. — I. *Aconit*. — Les préparations d'aconit ont des effets inconstants suivant la provenance de la plante et la partie dont on fait usage. Il faut employer la *racine* d'aconit, en poudre ou en pilules (10 à 50 centigr. par jour), ou l'*alcoolature de racines fraîches* (5 à 15 gouttes par jour). L'*extrait aqueux* (5 à 30 centigr.), l'*extrait alcoolique* (5 à 15 centigr.), la *teinture* (6 à 40 gouttes), préparés avec les feuilles, sont moins actifs.

II. *Aconitine*. — Préférable aux préparations d'aconit. L'*aconitine cristallisée* (de Duquesnel) se donne en granules de 1/4 de milligramme, 2 ou 3 fois par jour ; élever prudemment la dose à 2 milligrammes d'abord, sans dépasser 6 milligrammes (Grasset).

Racine d'Hydrastis canadensis. — Grosse, noueuse, avec anneaux incomplets, de couleur jaunâtre, d'odeur et saveur nauséeuses. Elle renferme de la berbérine, de l'hydrastine, de la xanthopuccine. L'hydrastis, médicament de premier ordre de la pharmacopée des États-Unis, a été récemment employé en teinture (15 à 20 gouttes plusieurs fois par jour), ou sous forme d'alcaloïde, hydrastin, qui n'est, dit-on, qu'un mélange (Dorvault) (5 à 30 centigr.).

Adonis (*Adonis vernalis*). — Jadis employée pour ses racines, remise en honneur avec ses feuilles (Bubnow, de Saint-Pétersbourg, Bouchardat), renferme un glycoside, l'*adonidine*, amorphe, incolore, inodore, très amer, très soluble dans l'alcool, pas dans l'eau.

A la dose quotidienne de 3 à 5 grammes, sous forme de pilules.

Semences de nigelle. — Acres et aromatiques, elles proviennent de la nigelle des champs (*poivrette* ou toute-épice), de la nigelle cultivée (*cumin noir*), de la nigelle de Damas.

Anémone pulsatille (*A. pulsatilla*). — Distillée, donne une masse cristalline incolore, l'*anémonine*, administrée en pilules ou potion alcoolique, par 5 ou 10 centigrammes au plus dans les vingt-quatre heures.

2. — *Magnoliacées*.

Badiane ou anis étoilé (*Illicium anisatum*). — Fruit à huit parties disposées en étoile, en forme de sacs, à graines lisses et brunes. Il renferme du mucilage, du sucre et une huile volatile, et s'emploie en infusion (2 à 10 gr. p. 1000), en teinture, et fait partie de plusieurs liqueurs (*absinthe, anisette de Bordeaux*).

Écorce de tulipier (*Liriodendron tulipifera*). — Sous forme de fragments ; elle renferme la liriodendrine et s'emploie en décoction ou en poudre (4 à 6 gr.).

Écorce de Winter (*Drimys Winteri*). — Fragments aromatiques, à surface externe grise et ridée, à surface interne rougeâtre, à coupe dure ; proviennent commercialement de plusieurs variétés de la plante. Ils renferment (Henry) de l'huile essentielle, du tannin, de la résine.

Écorce de cannelle blanche (*Canella alba*). — Rouleaux provenant des îles Bahama, ils renferment une huile volatile spéciale (Meyer) et de la cannelline. On doit distinguer cette écorce des écorces d'angusture vraie et fausse, à saveur très amère; de l'écorce de moussenna et des quinquinas de Huanuco et de Lima à cassure fibreuse; elle fait partie du vin diurétique amer de la Charité.

Écorce de cinnamodendron (*Cinnamodendron corticosum*). — Sous forme de fragments cintrés ou roulés, gris, à odeur de cannelle blanche, qu'elle sert à falsifier, et dont elle partage les propriétés, par la présence de taches rouges sur son périderme interne.

3. — *Monimiacées.*

Boldo (*Neumus boldus*). — Arbuste du Chili, donne ses *feuilles*, elliptiques, contenant la boldine et la boldoglucine, et appliquées en teinture (1 p. 5), à la dose de 50 centigrammes.

Écorce d'Atherosperma (*A. sassafras*). — En lames; elle s'administre en infusion, en teinture (30 à 60 gouttes), en huile essentielle (1 à 3 gouttes).

4. — *Rosacées.*

Cynorrhodons. — Réceptacles de *Rosa canina*, ils renferment des acides citrique, malique, et des sels; on en fait une conserve.

Bédégars. — Galles pluriloculaires du *Rosa canina*, astringentes.

Rose de Provins (*Rosa gallica*). — Les *pétales*, rouges, contiennent du quercitrin, de l'acide gallique et sont récoltés en boutons. On en fait des conserves, des tisanes (10 p. 100), et elles sont la base du miel rosat, du cérat de Galien, du collyre au sulfate de zinc (sulfate de zinc, 0,15 centigr.; eau de rose, 100 gr.).

Roses pâles (*Rosa centifolia* et *damascena*). — Les pétales servent à préparer l'*eau distillée* et l'*essence de roses*, et font partie du sirop de salsepareille composé.

Kousso (*Hagenia abyssinica*). — Fleurs femelles. Elles renferment une essence, du tannin, et un principe cristallisable, la *koussine*. Séchées à l'étuve et pulvérisées, elles donnent une poudre rougeâtre, d'odeur aromatique, de saveur astringente, puis âcre et amère.

Le meilleur mode d'emploi consiste à délayer 10 à 20 grammes de poudre dans de l'eau sucrée, additionnée de rhum, de suc ou d'oléo-saccharure de citron ou d'orange. On le donne aussi en biscuits ou en dragées (*K. granulé*).

L'administration du kousso, *comme de tout tænifuge*, doit être faite pendant que le malade rend des portions de ver; si on ne réussit pas, il faut attendre une nouvelle période d'expulsion spontanée. Elle doit être suivie (et non précédée) de l'ingestion d'un purgatif.

Rhizome de fraisier (*Fragaria vesca*). — Fragments tortueux, sans collerettes comme la racine d'ellébore noir, à coupe rougeâtre, et non blanchâtre, comme celle de la racine d'aconit, non jaunâtre, comme dans la benoîte.

Le rhizome de fraisier, qui contient du tannin et de l'acide gallique, s'emploie en décoction (30 p. 1000), en gargarismes, lotions, lavements, etc.

Rhizome de tormentille (*Potentilla tormentilla*). — Couvert de ponctuations, en fragments courts, il renferme les acides ellagique, quinovique et un tannin, le rouge de tormentille, et s'emploie comme le précédent. On doit le distinguer des racines de bistorte, contournées en S, de benoîte, de fraisier.

Rhizome de benoîte (*Geum urbanum*). — De la

taille du petit doigt, comprenant le rhizome lui-même et la base des pétioles pourvue de collerettes, contient du tannin et se prescrit en poudre (1 à 4 gr.), en infusion (30 p. 1000).

Ulmaire (*Spiræa ulmaria*). — Encore appelée *reine des prés*, s'emploie surtout par ses fleurs, dont la distillation donne une huile essentielle, l'*hydrure de salicyle*. Ce principe actif (Hannon) s'administre à la dose de 2 à 3 gouttes, en teinture, ou en sirop.

Racine de Gillenia. — Fournie par deux plantes de l'Amérique du Nord (*G. stipulacea* et *trifoliata*), elle ressemble à l'ipécacuanha ondulé, et s'emploie à la dose de 15 centigrammes.

Bois de Panama. — Fourni par le quillaja, en morceaux longs de 1 mètre et plats, il sert à extraire la *saponine* et est employé en industrie pour le blanchissage, en médecine en infusion légère.

Semences de coings (*Pyrus cydonia*). — Utiles par le mucilage, et contenant dans leurs cotylédons un peu d'essence d'amandes amères, elles se prescrivent en cataplasmes, en boissons, en lotions, en gelée, et servent à fabriquer des cosmétiques.

Cerisier de Virginie. — Son *écorce*, en morceaux irréguliers, légers, aplatis, épais, aromatiques, contient de l'acide cyanhydrique et s'administre en infusion froide, en sirop, en extrait fluide ou sec résinoïde.

Feuilles de laurier-cerise (*Prunus lauro-cerasus*). — Contenant de l'amygdaline et un ferment analogue à l'émulsine, elles fournissent une eau distillée qui renferme de l'acide cyanhydrique et de l'essence d'amandes amères. Les feuilles et semences d'un grand nombre d'amygdalées et de pomacées donnent le même acide, qui n'y préexiste pas, mais s'y forme après broiement et contact de l'eau : d'où la présence de cet acide dans certaines liqueurs

(*kirsch*, etc.), et le danger d'avaler une grande quantité d'amandes amères.

L'eau distillée, contenant 50 milligrammes d'acide cyanhydrique pour 100 grammes, s'emploie à la dose de 15 à 30 grammes par jour.

Amandes douces. — Graines du *Prunus amygdalus dulcis*, elles renferment, outre la gomme, le sucre, de l'*huile* (54 p. 100) et des albuminoïdes, émulsine et amandine, et en petite quantité de l'aspagarine.

Lait d'amandes, base de beaucoup de potions et loochs, correspondant assez au lait (Proust), c'est une émulsion, grâce à l'émulsine ou synaptase.

Huile d'amandes douces, obtenue par compression et base de potions.

Amandes amères. — Graines du *Prunus amygdalus amara*, elles renferment moins d'huile fixe, et contiennent en plus de l'*amygdaline*, qui, en présence de l'eau et de l'émulsine, se dédouble en sucre, en acide cyanhydrique et hydrure de benzoïle. On prépare une émulsion, on en retire de l'huile d'amandes. Le tourteau ou *pâte d'amandes*, employé en parfumerie, sert à extraire l'*essence d'amandes amères*.

5. — *Légumineuses.*

1° *Mimosées.*

Gomme du Sénégal. — Produit de transformation pathologique de la cellulose des parenchymes de la tige de l'*Acacia senegalensis*, pur (*gommes de Galam, de Ghioloff, de Boudou*), ou impur (*gomme Salabreda*), suivant les régions; elle est récoltée après la période des pluies, à la main ou avec un instrument. Combinaison d'acide gummique avec des bases terreuses, soluble dans l'eau.

Usages. — Elle est employée en histologie, en chirurgie (appareils inamovibles).

Avec 30 grammes de gomme arabique et autant

d'eau, on fait un *mucilage* usité en pharmacie pour préparer les émulsions, tenir en suspension dans l'eau des substances insolubles, enrober certains médicaments. *A l'intérieur*, on l'emploie, en poudre, pastilles, sirop, décoction (10 à 30 gram. p. 200 d'eau).

Gomme arabique. — Fournie par plusieurs acacias (*Acacia senegalensis, arabica*, etc.), elle se présente en fragments plus petits et plus blancs. Même composition et même usage que précédemment. Le commerce donne encore, suivant les lieux d'exportation, les *gommes de l'Inde* et *d'Australie*, qui sont des productions de plusieurs acacias. La *gomme du Cap* est fournie par *A. horrida*. Les fruits d'acacias ou *bablahs* servent en industrie.

Cachou. — Extrait rouge brun, amer, très astringent, obtenu par décoction du bois de l'*Acacia catechu*. Il contient de l'*acide catéchique* ou *cachoutannique*. On le donne en poudre (1 à 4 gram.), en infusion, en teinture (10 à 30 gouttes).

Écorce de Moussenna. — Produit de l'*Acacia anthelminthica*, elle contient une résine et la musénine (Thiel), et s'emploie en infusion (50 gr. p. 150 gram. d'eau).

2° *Cæsalpiniées.*

Bois de campêche (*Hæmatoxylon campechianum*). — Originaire de Honduras, répandu dans toute l'Amérique, il renferme du tannin et surtout une matière colorante, l'*hématoxyline* (Chevreul, 1810), et s'emploie en teinture, en histologie ; il est astringent.

Graines de bonduc (*Cæsalpinia bonducella*). — Ovoïdes, grisâtres (*bonduc vrai*) ou jaunâtres (*bonduc faux*), elles contiennent un principe amer, la *bonducine*, qu'on peut employer à la dose de 10 à 20 centigrammes (Heckel).

Tamarin (*Tamarindus indica*). — Sous forme de gousses, ou de pulpe de fruit, d'origine indienne ou américaine, il servait à préparer des liqueurs laxatives (10 à 15 gr. p. 100 d'eau). Il contient des acides acétique, tartrique, citrique et on lui ajoute du sucre au moment de la récolte. La pulpe s'emploie à la dose de 30 à 60 grammes.

Copal. — Résines de différentes contrées, odorantes et peu sapides, peu solubles. Il provient : 1° de la côte orientale d'Afrique, de divers *Trachylobium ;* 2° de la côte occidentale d'Afrique, de *Guibourtia;* 3° d'Amérique, de divers *Hymenæa.*

Casse (*Cassia fistula*). — Gousse du canéficier, originaire de l'Inde, utile par sa pulpe, qui renferme du sucre et des acides, surtout l'*acide cathartique*. Elle se prescrit en infusion (40 à 60 gr.) ou en extrait (10 gr.).

Séné. — Nom de plusieurs plantes du genre *Cassia*. Les *feuilles* (*séné de la palte*) sont lancéolées, vert pâle, d'odeur nauséeuse, de saveur âcre et amère. Les *follicules* sont les gousses des mêmes espèces, larges, vert sombre. Le principe actif est l'*acide cathartique*, glycoside en poudre cristalline, brun verdâtre, de saveur aigre, soluble dans l'eau, plus abondant dans les feuilles (qui doivent être préférées) que dans les follicules. On y trouve encore de l'*acide chrysophanique;* un principe sucré (*cathartomannite*) ; un principe amer (*sennapicrine*) ; une térébenthine molle (*sennacrol*).

Mode d'emploi. — Employé seul, ou associé à la manne, aux purgatifs salins : 1 à 2 grammes comme laxatif, 8 à 15 comme purgatif fort, en poudre ou mieux en infusion.

Copahu. — Térébenthine (dite à tort *baume*) qui provient du *Copaifera officinalis*. Fluide, jaunâtre, d'odeur forte, de saveur âcre et amère, soluble dans l'alcool et l'éther, composé d'*acide copahivique*, d'une

résine, et d'une essence analogue à celle de térébenthine.

Mode d'emploi. — On l'emploie seul, ou associé au cubèbe, en injections : 2 à 8 grammes par jour ; en *pilules* (trituré avec son poids de magnésie) ; en *capsules ;* en *opiat* (copahu, poudre de cubèbe, poudre de cachou, parties égales; 12 à 20 gram. par jour); en *lavement* (copahu, 30 gram., jaune d'œuf, n° 1 ; laudanum 1 gram.; eau 200 gram.) ; en *potion:* la *potion de Chopart* se compose de copahu, alcool, sirop de Tolu, āā 60 gram., eau de menthe poivrée, 120 gram., alcool nitrique, 8 gram.). Il ne doit être prescrit que quand les symptômes aigus sont passés : sans quoi l'inflammation augmenterait, se propagerait à la vessie, il y aurait du ténesme, etc.

Baume d'Hardwickia. — Oléo-résine de l'*Hardwickia primata*, c'est un produit de substitution du copahu, plus foncé, mais à propriétés semblables.

Écorce de mançône (*Erythrophleum guineense*). — En morceaux aplatis, irréguliers, elle est active par l'alcaloïde, l'*érythrophléine*, et sert en Afrique de poison d'épreuve.

3° *Papilionacées.*

Fève de Calabar. — Graine du *Physostigma venenosum*, légumineuse d'Afrique. Elle est réniforme, longue de 2 à 3 centimètres, brunâtre, creusée d'un sillon rouge clair. Son principe actif, *physostigmine* ou *ésérine*, est un alcaloïde cristallisable, incolore, devenant rosé à l'air, peu soluble dans l'alcool et l'éther, donnant des sels solubles (bromhydrate, chlorhydrate, salicylate).

Un autre alcaloïde, *calabarine*, est insoluble.

L'*ésérídine*, troisième alcaloïde, découvert par Bœdhinger (de Mannheim), a une grande ressemblance par son action avec la calabarine.

Doses et modes d'administration. — I. *Fève de Calabar.* — *Extrait alcoolique : à l'intérieur*, 1 à 3 centigrammes par jour, en pilules ou solution alcoolique ; *en oculistique*, solution dans la glycérine à $\frac{1}{50}$, pour instillation (4 à 8 gouttes) ou pour imprégner un carré de papier buvard ou de gélatine qu'on place entre les paupières.

II. *Ésérine.* — *Sulfate* ou *salycilate : à l'intérieur*, 1 à 3 milligrammes en granules; — *en oculistique*, solution dans l'eau ou la glycérine à $\frac{1}{200}$ (2 à 4 gouttes).

Pois pouilleux. — Encore appelés *pois à gratter ;* ce sont les gousses du *Mucuna urens* (gros pois pouilleux), et du *Mucuna pruriens* (petit pois pouilleux). Actifs par leurs poils irritants, ils servent aux plaisanteries et sont encore inscrits dans la pharmacopée indienne, où ils sont mêlés à des sirops ou à du miel.

Indigo. — Matière colorante bleue, provenant de nombreux végétaux et surtout des *Indigofera*, contenant une matière spéciale, l'*indigotine*, bleue, additionnée de substances variées; il s'obtient généralement par macération, et vient d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique (Girardin).

Gomme adragante. — En plaques ou vermiculée, c'est un produit de transformation pathologique de la cellulose du parenchyme de divers *Astragalus* (*A. verus*, *gummifer*, etc.). Constituée par du mucilage spécial, la *bassorine* ou *tragacanthine*, des sels et de l'amidon, elle sert à la préparation des loochs, des pastilles ou des pilules.

Racine de réglisse (*Glycyrrhiza glabra*). — Deux variétés, suivant son épaisseur (la réglisse dite de Russie étant trois fois plus grosse) ; elle contient du sucre, de l'amidon, du tannin, de l'*asparagine* et sur-

tout de la *glycyrrhizine*, principe sucré, lentement soluble dans l'eau. Sa saveur sucrée permet de la distinguer de la racine de jusquiame et de celle de saponaire.

Mode d'emploi. — On en fait des préparations variées, en pâte, en extrait noir. Son infusion contient 8 à 16 grammes de réglisse pour 500 grammes d'eau. La poudre sert à enrober des pilules, et mâchée la racine permet d'avaler plus facilement des médicaments désagréables.

Mélilot. — Plante odorante, servant à préparer une eau distillée, qui contient une substance analogue à la coumarine et qui est la base de collyres.

Fenugrec. — Les graines du *Trigonella fænum græcum* ont servi à faire des cataplasmes, et entrent dans plusieurs préparations (*huile de mucilage, onguent d'althæa*).

Piscidia erythrina. — Originaire de l'Amérique du Sud, elle donne l'écorce de sa racine, active par son alcaloïde, la *piscidine*. S'emploie en teinture (40 à 50 gouttes par jour), en poudre (4 gr. par 8 cachets par jour), en potion (Dujardin-Beaumetz).

Manne d'Alhagi. — En larmes arrondies, sèches, nauséeuses, c'est un produit de l'*Alhagi camelorum*, de Perse.

Arachide (*Arachis hypogæa*). — Les *semences*, proposées comme succédané du café, donnent, par expression directe, l'*huile d'arachides*, jaunâtre, produit de substitution en pharmacie de l'huile d'olive, pour la confection des emplâtres.

Kinos. — Obtenus par incision ou décoction, le plus généralement des bois de *Pterocarpus;* noirs ou rougeâtres, ils proviennent commercialement de la Gambie, du Malabar, des Indes, de l'Australie, de la Jamaïque, de la Colombie. Matières astringentes, renfermant de la *catéchine*.

Même emploi que les cachous.

Fève tonka (*Coumarouna odora*). — Graine, dont le parfum, dû à la *coumarine*, est surtout utilisé en parfumerie.

Andira inermis. — L'écorce, dont le principe actif est un glycoside, l'*andirine*; s'emploie en cachets ou en infusion (1 à 2 gr. chez l'adulte).

Poudre de Goa (*Andira araroba*). — Elle s'emploie en pommade, 2 à 4 grammes pour 30 grammes d'axonge, ou encore par son principe actif, la *chrysarobine* (pommade à la chrysarobine).

Genêt à balais (*Genista scoparia*). — Il possède dans ses jeunes pousses (Stenhouse) deux alcaloïdes, la *scoparine* et la *spartéine*, et est employé par ses sommités en décoction (15 à 30 pour 1000), à la dose de 2 cuillerées à bouche toutes les heures.

La *spartéine* est un liquide huileux, très amer, brunissant à l'air. Son sulfate, soluble dans l'eau, s'emploie à la dose de 5 à 25 centigrammes par jour en pilules ou en potion : avec cette dose on n'a pas à redouter d'accumulation (G. Sée).

Cytise (*Cytisus alpinus* et *laburnum*). — Ces plantes, dangereuses par leur ressemblance avec le faux acacia, ont causé des accidents dus à des alcaloïdes, la *cytisine* et la *laburnine*.

Écorce d'alcornoque (*Bowdichia virgilioïdes*). — En morceaux aplatis, c'est un produit astringent et amer.

Baptisin. — Extrait résineux du *Baptisia tinctoria*, employé dans l'Amérique du Sud, il s'emploie en pilules de 10 centigrammes.

Baume du Pérou. — Il s'écoule du tronc du *Toluifera balsamum*, variété *pereiræ*, de l'Amérique centrale, en battant et chauffant l'écorce, et en recouvrant les plaies de chiffons qui s'imprègnent de baume. Les baumes ont pour caractères communs

de posséder une odeur suave, d'être solubles dans l'éther et l'alcool, d'où l'eau les précipite, de contenir de l'*acide benzoïque* (benjoin) ou de l'*acide cinnamique* (baumes du Pérou, de Tolu, de styrax).

Rarement employé à l'intérieur (30 centigr. à 1 gr.) en pilules ou émulsions ; il est utile à l'extérieur en friction (50 gouttes), en pommade au $\frac{1}{5}$ ou $\frac{1}{10}$, ou en solution alcoolique à $\frac{1}{5}$.

Baume de Tolu. — S'écoule du *Toluifera balsamum*, variété *genuina*, par des incisions obliques de l'écorce.

De même composition et usage que le précédent, il se prescrit en sirop, pastilles, pilules, potion, et rentre dans la composition de baumes variés, du Commandeur, de Hollande, dans la formule de la potion de Choppart, des clous fumants, etc.

Sirop de baume de Tolu. — Baume de Tolu, 1 partie ; eau commune, 4 parties ; sucre, 8 parties.

6. — *Lauracées.*

Cannelles. — 1° **Cannelle de Ceylan.** — Les écorces du *Cinnamomum zeylanicum*, arbuste originaire de Ceylan, sont enlevées des jeunes branches, subissent une espèce de fermentation durant vingt-quatre heures, sont grattées, introduites les unes dans les autres et séchées à l'ombre sur une claie. Renfermant du sucre, du mucilage, de la mannite, elles doivent leurs propriétés à l'*essence de cannelle*, huile essentielle. A l'extérieur, on les emploie en poudre, pour les plaies ou en frictions sur les gencives. Outre la poudre, on emploie à l'intérieur la teinture, l'eau distillée, l'essence. Elles sont aussi la base de nombreuses préparations (alcoolats de cannelle, de Sylvius, élixir de Garus, eau des Carmes, eau de mélisse, eau de Botot, diascordium, thériaque, grande chartreuse, laudanum de Sydenham, sirop antiscorbutique, pastilles du sérail).

Potion cordiale : Vin rouge, 125 grammes ; sirop de sucre, 32 grammes ; teinture de cannelle, 8 gr.

2° **Cannelle de Chine** (*Cinnamomum cassia*). — Originaire de la Chine, de l'Annam, elle a une composition et un emploi semblables à la précédente. Elle s'en distingue par l'odeur moins délicate ; moins chère, elle est souvent substituée à la cannelle de Ceylan.

3° **Cassia lignea.** — En Angleterre, on désigne ainsi les écorces inférieures de la cannelle de Chine.

Enfin, on distingue encore suivant leur lieu d'exportation les cannelles de l'Inde, de Cayenne, du Brésil, de Padang (port de Sumatra).

Camphre. — Essence oxygénée solide, qu'on retire de plusieurs plantes. Le *camphre ordinaire* ou *du Japon*, obtenu par distillation des différentes parties du *Laurus camphora*, raffiné par sublimation, est cristallin, blanc, transparent, d'odeur aromatique, de saveur chaude et amère, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles grasses et volatiles.

Doses et modes d'administration. — I. *Usage interne.* — 25 centigrammes à 1 gramme, 3 grammes au plus, en poudre, pilules, émulsion avec gomme ou jaune d'œuf (pour lavement).

II. *Injections sous-cutanées.* — 1 partie de camphre pour 5 ou 10 d'éther ou d'huile d'amandes douces.

III. *Usage externe.* — *Eau camphrée* (10 gram. par litre d'eau). — *Alcool camphré* (1 gram. dans 9 d'alcool à 90°). — *Eau-de-vie-camphrée* (1 pour 39 d'alcool à 60°). — *Éther camphré* $\left(\frac{1}{5}\right)$. — *Huile camphrée* $\left(\frac{1}{6}\right)$. — *Pommade camphrée* $\left(\frac{1}{12}\right)$. — *Eau sédative* (ammoniaque liquide,

100; eau distillée, 900; sel marin, 20; camphre, 2). — *Cigarettes de camphre.* — Mélange de *naphtol* (1 partie) et de camphre (2 parties) pour applications dans les maladies de l'oreille et pour l'antisepsie du pharynx (Bouchard).

Noix de Ravensara (*Agathophyllum aromaticum*). — C'est un fruit encore appelé *noix de girofle*, très employé à Madagascar.

Écorce de bébéeru (*Nectandra Rodiæi*). — Originaire de la Guyane anglaise, en morceaux allongés, elle contient un alcaloïde (Rodie), la *bébéérine*, prescrit en sulfate, succédané et employé à dose double de la quinine.

Fève Pichurim. — Deux variétés : grosse (*Nectandra pichurim major*), et petite (*Nectandra pichurim minor*); ce sont des cotylédons, aromatiques par leur huile essentielle; elles ont fait partie de quelques préparations stimulantes, mais inusitées aujourd'hui.

Racine de sassafras. — Employée en morceaux entiers, par son écorce ou son essence, elle provient du *Laurus sassafras*, des forêts de l'Amérique du Nord. Active surtout par son *huile essentielle* (2 p. 100), jaune et composée d'un camphre, le *safrol*, et d'une essence, le *safrène*, elle est colorée par la *sassafride*, voisine du tannin. On doit la distinguer par l'aspect, la couleur, le poids, la saveur, du santal citrin, du bois de campêche, du bois de gaïac, et du bois de quassia.

Usages. — Peu employée, elle fait partie des quatre espèces sudorifiques, d'une tisane, d'un sirop.

Baies de laurier. — Proviennent du *Laurus nobilis* de l'Europe méridionale.

Diagnose. — La coque du Levant est plus petite, comme les baies de nerprun. Le piment de la Jamaïque a une saveur spéciale.

Usages. — Par expression des fruits, on obtient

l'*huile de laurier*, employée en frictions, et par décoction des fruits et des feuilles, la *pommade* ou *onguent de laurier*. A l'intérieur, on prescrit l'infusion, la bière ou l'huile (1 à 12 gouttes); les baies entrent encore dans la préparation de l'esprit carminatif de Sylvius, du baume de Fioravanti, etc.

7. — *Myristicacées.*

Muscades. — 1° *Noix muscade.* — Grains du *Myristica flagrans*, originaire d'Océanie, et d'autres variétés; sont retirés du fruit mûr et séché en étuve pendant deux mois. Elle contient le *beurre de muscade* (28 p. 100), une essence composée de *myristicène* et de *myristicol*, de l'*acide myristique*, etc.

Utilisée comme épice par les Anglais, elle entre dans la composition de nombreuses préparations (élixir de Garus, baume de Fioravanti, etc.).

2° *Beurre de muscade.* — Obtenu par expression entre des plaques de fer chauffées; il fait partie d'onguents variés pour friction (*baume nerval, liniment de Rosen*).

3° *Macis.* — Arille interposé entre le péricarpe et les téguments de la noix muscade. Condiment.

4° *Muscade en coque.* — Graine entourée de son enveloppe la plus extérieure ou testa. Espèce commerciale, utilisée comme aliment par les Chinois.

8. — *Ménispermacées.*

Racine de colombo. — Provient du *Chasmanthera palmata*, originaire d'Afrique. Contient de la berbérine, de la colombine, de l'acide colombique.

Dose et modes d'administration. — En poudre (5 centigr. à 4 gr.); en teinture alcoolique au $\frac{1}{5}$ (2 à 8 gr.); en infusion (2 à 4 gr. p. 250); en extrait.

Coque du Levant. — Fruit de l'*Anamirta cocculus*,

plante des Indes, contenant de la *picrotoxine* (Boullay, 1812), de la *ménispermine*, de la *paraménispermine* (Pelletier et Couerbe, 1833), etc.

Diagnose. — Les *baies de laurier* sont plus grosses et noires.

Usages. — En France, poison des rivières ; en Angleterre, pommades parasiticides.

Picrotoxine. — Poison tétanique, extrait des graines des coques du Levant et de l'Inde.

Doses et pharmacologie. — Solution de 3 centigrammes p. 110 parties d'eau distillée, à prendre par $\frac{1}{2}$ cuillérée à café. Granules de 3 à 6 milligrammes, pour adultes.

Pareira brava. — Racine du *Chondodendron tomentosum*, du Brésil. Contient de la *buxine* et s'emploie en infusion (20 p. 1000) et à l'extérieur, en teinture alcoolique.

9. — *Berbéridacées.*

Épine-vinette (*Berberis vulgaris*). — Les *feuilles* sont employées comme l'oseille.

Les *baies*, noirâtres, contenant de l'acide malique, servent à préparer des boissons, des conserves, des sirops.

Les *graines*, astringentes, font partie du diascordium.

La *racine*, grosse, jaune, contient deux alcaloïdes, l'*oxyacanthine* et la *berbérine*, dont on emploie le sulfate (de 0 gr. 1 à 2 gr.)

Berberis asiatica. — Originaire des Indes. L'écorce de la racine contient les mêmes principes que la racine précédente.

Doses et pharmacologie. — La teinture $\left(\frac{1}{5}\right)$ est administrée contre les fièvres intermittentes de 10 à

20 grammes, comme tonique de 2 à 7 grammes. L'extrait $\left(\frac{2}{10}\right)$ s'emploie de 1 à 2 grammes par jour. L'infusion se fait à 100 p. 1000.

Podophylle. — Originaire de l'Amérique septentrionale. Le rhizome renferme, le *picropodophyllin* et l'*acide picropodophyllique*, dont l'association s'appelle *podophyllotoxine* (5 à 10 milligr.).

Diagnose. — La racine jeune d'aconit est plus épaisse, sans renflements et ne présente pas sur la coupe de cercle brunâtre.

Le rhizome s'emploie en poudre (30 à 60 centig.). *Podophyllin*, résine du rhizome, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, se prescrit à la dose de 3 à 6 centig., et surtout en *pilules* (podophyllin, 3 centig. : gingembre, 3 centig. ; miel, q. s.).

10. — *Papavéracées.*

Pavot noir (*Papaver nigrum*). — Pétales violacés, tachés de noir. Capsules arrondies, petites, à déhiscence poricide, à graines noires, fournissant par expression l'*huile d'œillette*, alimentaire. Des capsules s'écoule l'*affium* (opium indigène), aussi riche en morphine que l'opium exotique, mais peu abondant.

Pavot blanc (*Papaver somniferum*). — Pétales blancs. Capsules ovoïdes, indéhiscentes, dont on tire l'*opium* (contenu aussi, en moins grande quantité, dans les autres parties du pavot). Ces *capsules* ou *têtes*, bouillies dans l'eau, sont employées en tisanes, gargarismes, lavements, lotions ; mais la variabilité de leur richesse en principes actifs, suivant l'état de leur maturité, les rend dangereuses ou inutiles, et devrait toujours leur faire préférer l'opium. Le *sirop de pavot blanc* est remplacé par le *sirop diacode*, dont chaque cuillerée à bouche, au lieu de 20 cen-

tigrammes d'extrait de pavot, renferme 1 centigramme d'extrait d'opium.

Opium et morphine. — L'opium, suc épaissi qu'on obtient par incision des capsules encore vertes du *Papaver somniferum*, vient de Smyrne, de Constantinople, d'Égypte, de Perse, de l'Inde. Sa qualité (richesse en morphine) varie avec sa provenance : l'opium officinal est celui de Smyrne, qui contient 10 p. 100 de morphine ; il est en pains arrondis ou aplatis, pesant 150 à 300 grammes, d'un brun noirâtre à l'extérieur, rougeâtres à l'intérieur, d'odeur forte et nauséeuse, de saveur amère. En plus de la résine, de la gomme, etc., et de la *morphine*, l'opium renferme un grand nombre d'alcaloïdes (codéine, narcotine, narcéine, thébaïne, papavérine, laudanosine, codamine, cryptopine, opianine, porphyrosine, apomorphine, etc.), combinés avec l'*acide méconique* (sans intérêt physiologique) : les 5 premiers seuls sont étudiés physiologiquement.

Morphine : Prismes incolores, inodores, amers, solubles dans 500 parties d'eau bouillante, 1000 parties d'eau froide, 4 parties d'alcool froid ; on emploie de préférence son *chlorhydrate*, soluble dans 25 parties d'eau froide, ou son *sulfate*, soluble dans 15 parties.

Doses et modes d'administration. — I. *Chlorhydrate de morphine.* — Chez l'adulte, 1 à 5 et 10 centigrammes par jour ; chez l'enfant, 1 à 3 milligrammes. En *pilules* (de 1 centig.) ; *sirop* (1 centigr. par cuillerée à bouche ou 20 gr.) ; *suppositoires* (1 centigr. pour 4 gr. de beurre de cacao) ; par la *méthode endermique* (vésicatoire pansé matin et soir avec 1 centigr. de sel) ; en *injection sous-cutanée* (10 à 20 gouttes d'une solution au 50e), quand on veut agir rapidement, ou localement, ou que l'administration par la bouche est impossible (vomissements, rétrécissement de l'œsophage, etc.).

II. *Opium.* — 1° *Opium brut :* 5 à 30 centigrammes par jour (progressivement), en poudre ou pilules.

2° *Extrait d'opium* [*extrait gommeux, thébaïque*] : deux fois plus actif que l'opium brut, doses moitié moindres ; il entre dans la préparation des *pilules de cynoglosse*, dont chacune contient 2 centigrammes d'extrait d'opium et autant de jusquiame (1 à 2 pilules le soir) ; du *sirop thébaïque* et du *sirop diacode*, dont une cuillerée à bouche contient 4 centigrammes d'extrait d'opium pour le premier, 1 centigramme pour le second.

3° *Poudre de Dower :* sur 10 parties, 1 d'extrait d'opium, 1 d'ipéca, 4 de sulfate de potasse, 4 de nitrate de potasse. 5 à 50 centigrammes à 1 gramme.

4° *Thériaque :* mélange d'opium et de substances amères et digestives, 4 grammes avant chaque repas.

5° *Diascordium :* mélange d'opium et de substances astringentes, 4 grammes.

6° *Teinture d'opium* [*teinture thébaïque*] : elle contient 1 gramme d'extrait d'opium pour 12 d'alcool ; 30 gouttes (1 gram.) représentant 8 centigrammes d'extrait d'opium, 16 centigrammes d'opium brut. 5 à 15 gouttes dans une potion.

7° *Laudanum de Sydenham* [*vin d'opium*] : macération d'opium (16), safran (8), cannelle (1,2), girofle (1,2), dans le vin de Malaga (128). 27 gouttes (80 centigr.) représentent 5 centigrammes d'extrait d'opium. Par la bouche ou en lavement, 5 à 15 gouttes ; à l'extérieur (cataplasmes, fomentations, etc.), *ad libitum*.

8° *Laudanum de Rousseau :* fermentation de l'opium et du miel avec de l'eau chaude et la levure de bière. Deux fois plus actif que le précédent.

9° *Elixir parégorique :* solution d'extrait d'opium, d'acide benzoïque, de camphre, d'essence d'anis, dans l'alcool. 5 à 10 grammes (représentant 0,025 à 0,05 d'extrait d'opium).

1 centigramme de morphine répond à :

5	centigr.	d'extrait d'opium.
10	—	d'opium brut,
50	—	de poudre de Dower.
60	—	de teinture thébaïque (17 gouttes).
80	—	de laudanum de Sydenham (27 gouttes).
40	—	de laudanum de Rousseau (13 gouttes).
8	gram.	de thériaque.
8	—	de diascordium.
10	—	d'élixir parégorique.
20	—	de sirop thébaïque.
80	—	— diacode.

Narcotine. — Prismes droits amers, insolubles dans l'eau froide, solubles dans l'alcool et l'éther bouillants. L'opium en contient 1 à 6 p. 100 (en raison inverse de la morphine).

Narcéine. — Aiguilles blanches, amères, solubles dans l'alcool, peu dans l'eau froide, davantage dans l'eau bouillante. L'opium en contient 0.02 p. 100.

Soporifique à la dose de 3 à 6 centigrammes (d'Arsonval, Laborde). Le sirop est administré par cuillerées à dessert, contenant chacune 1 centigramme du principe. Dose maxima pour enfant : 5 centigrammes.

Méco-narcéine. — Combinaison (Duquesnel) rendant la narcéine plus soluble, et reproduisant (Laborde) les effets particuliers de la narcéine, trouvés en 1864 par Claude Bernard, et qu'on ne peut reproduire avec la narcéine commerciale.

Codéine. — Octaèdres amers, solubles dans 80 parties d'eau froide, 17 parties d'eau bouillante, très solubles dans l'alcool. L'opium en contient 0,5 p. 100.

En sirop, pilules, il s'emploie, à la dose de 1 à 3 centigrammes et en augmentant, dans le diabète jusqu'à guérison.

Sirop de codéine : codéine pulvérisée 0gr,20 ; alcool à 60°, 5 grammes; sirop de sucre, 95 grammes.

Thébaïne. — Cristaux insipides, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool chaud.

Papavérine. — Cristaux très blancs, insolubles dans l'eau, peu solubles dans l'alcool et l'éther froids, très solubles à chaud.

Apomorphine. — Alcaloïde qui prend naissance quand on chauffe la morphine à 150° avec de l'acide chlorhydrique concentré. Poudre blanc grisâtre, soluble dans l'alcool et l'éther.

Chlorhydrate d'apomorphine. — Il s'emploie à la dose de 10 à 15 centigrammes.

Coquelicot (*Papaver rhœas*). — Papavéracée indigène, dont le suc laiteux renferme un alcaloïde particulier, la *rhœadine*, mais pas de morphine. Ses pétales servent à préparer une tisane (5 grammes par litre d'eau) et un sirop, dont l'effet narcotique et calmant est très peu prononcé.

Diagnose. — Les pétales de la rose de Provins sont rouges, violets, coriaces et plus petits.

Rhizome de sanguinaire (*Sanguinaria canadensis*). — Ce rhizome, renflé, rouge sombre, contenant de la *sanguinarine* (Dana), de la *puccine* et de la *porphyroxine* (Gibb) est inscrit à la pharmacopée américaine. On l'emploie en poudre, à l'intérieur (0,5 à 1 gr.) et à l'extérieur.

Argémone (*Argemone mexicana*). — Utile par son latex irritant, et l'huile de la graine, aussi active, dit-on, que le croton tiglium.

Eschscholtzia californica. — Originaire de l'Amérique du Nord, elle s'administre par dose de 2,50 à 10 grammes d'extrait, en pilules, sirop ou potion (Zakariantz).

Fumeterre. — Branches et feuilles du *Fumaria officinalis*, plante d'Europe. Contenant de la fumarine

(Peschier), de l'acide fumarique; elle est prescrite en extrait (2 à 10 gr.), en sirop (2 à 4 cuillerées à bouche), en infusion (30 p. 100), et entre dans la composition du sirop de chicorée composé, du vin antiscorbutique, etc.

11. — *Crucifères.*

Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*). — Il s'administre par ses feuilles, son suc. Il entre dans la composition du vin et du sirop antiscorbutiques.

Erysimum ou herbe aux chantres (*Erysimum officinale*). — Les feuilles s'emploient en infusion, et avec les sommités font partie du sirop d'erysimum composé.

Moutarde noire (*Brassica nigra*). — Les *semences*, brunâtres extérieurement, jaunes à l'intérieur, contiennent de la *myrosine* (ferment albumineux) et du *myronate de potasse:* quand on humecte d'eau tiède ces semences réduites en poudre (*farine de moutarde*), la myrosine décompose le myronate, il se forme du sucre, du sulfate acide de potasse, et de l'*essence allylique de moutarde*, liquide incolore, miscible avec l'alcool, peu avec l'eau, qui ne préexiste pas dans les semences, mais auquel celles-ci doivent leurs propriétés.

Diagnose. — Les *graines de colchique* sont plus petites, globuleuses avec pointe excentrique et sans saveur piquante; celles du *pavot noir* sont plus petites et plus pâles.

Doses et modes d'administration. — I. *Semences de moutarde.* — Avec la farine fraîche, délayée dans l'eau tiède, on fait une bouillie épaisse qu'on applique comme les cataplasmes (*sinapisme*); ou on saupoudre le cataplasme ordinaire d'une couche de farine (*cataplasme sinapisé*); ou on humecte un papier enduit de moutarde (*sinapisme Rigollot*): l'eau

très chaude et le vinaigre, empêchant la formation de l'essence, ne doivent pas être employés.

Bain de pieds sinapisé : 50 à 100 grammes de farine. *Bain général :* 120 à 250 grammes.

II. *Essence de moutarde.* — En badigeonnages sur la peau, pure, ou mêlée d'alcool ou d'huile.

Moutarde blanche (*Brassica alba*). — Les graines sont les parties employées.

Composition. — Leur composition diffère de celle des précédentes par le remplacement du myronate de potasse par la *sinalbine*, composée de sulfocyanate d'acrinyle, de sulfate de sinapine et de sucre, mais à propriétés semblables.

Doses et modes d'administration. — Les mêmes que pour la moutarde noire, à laquelle elle se trouve souvent mélangée. Les semences de moutarde blanche ont jadis été employées à l'intérieur.

Cochléaria officinal (*Cochlearia officinalis*). — Les feuilles, parties employées, font partie du vin et du sirop antiscorbutiques, de l'esprit ardent de cochléaria, de l'eau de la Vrillière.

Racine de raifort sauvage (*Cochlearia armoracia*). — Plus active que le cochléaria officinal, elle donne à la distillation avec l'eau une huile essentielle, produit probable de l'action de la sinigrine et de la myrosine. Elle entre dans l'alcool de cochléaria, dans le sirop et le vin antiscorbutiques. Condiment des Allemands (*moutarde des Allemands*).

12. — *Saxifragacées.*

Hamamelis virginica. — Utile par ses feuilles et son écorce, s'emploie en extrait fluide, à la dose d'une cuillerée à café toutes les deux heures, en décoction (30 p. 500), en pommade (1 partie de teinture pour 10 d'axonge).

Styrax. — Baume fourni par le *Liquidambar orien-*

tale. Inusité à l'intérieur. Sert à préparer un *onguent* (styrax, 10; huile d'olive, 15; colophane, 18; résine élémi et cire jaune, 10).

13. — *Pipéracées.*

Poivre noir. — Fruit du *Piper nigrum*, plante indienne; contenant de la *pipérine*, alcaloïde, avec résine, une huile essentielle, etc.

Diagnose. — Le *cubèbe* a une odeur camphrée. Les *baies de nerprun* sont ridées et colorent la salive en vert.

Doses et pharmacologie. — Peu usité. La *pipérine* (Melli) est préconisée à la dose de 0,20 à 0,70 centigrammes, en pilules ou dans du pain azyme. Les pilules asiatiques contiennent du poivre noir pulvérisé.

Poivre blanc. — Fruits précédents, mûrs et dépourvus d'une partie de l'enveloppe par frottement après macération. Cette forme, moins active, est préférée en Chine.

Poivre long. — Baies multiples du *Piper longum* des Indes et du *Piper officinarum* de Java. Usité en cuisine et dans la médecine vétérinaire. On peut cependant prescrire dans certains cas (Ainslie) l'infusion (5 gram. pour 100 gram. d'eau).

Cubèbe. — Fruit desséché du *Piper cubeba*. Il contient de l'*essence de cubèbe*, analogue à celle de copahu, et de la *cubébine*, corps indifférent, inodore et insipide.

Diagnose. — On doit le distinguer du poivre noir (voir ci-dessus), des baies de nerprun, et du piment de la Jamaïque, non ridé et à cicatrice entourée des restes du calice.

Doses et pharmacologie. — 2 à 4 grammes de cubèbe par jour, 10 au plus, en *poudre*, *pilules*, *lavement*, *opiat* (voy. *Copahu*, p. 59), ou 5 grammes d'*extrait éthéré de cubèbe*, en capsules.

Kava-kava. — Racine du *Piper methysticum*, d'odeur et de saveur aromatiques. Ce médicament renferme la kavaïne et la jankonine, et deux résines actives, l'une noire, l'autre jaune.

Doses. — Infusion (10 gram. pour 1 litre d'eau). Pilules (Alf. Fournier), contenant 10 centigrammes d'extrait alcoolique et de poudre de kava (10 à 12 par jour).

Matico. — Nom des feuilles du *Piper angustifolium* (Pipéracées). Elles sont aromatiques, amères, renferment une résine, une essence, un acide cristallisable, du tannin.

Diagnose. — Les *feuilles de digitale* sont amères, ont un limbe plus mince, une nervure médiane forte et blanchâtre.

Pharmacologie et doses. — S'associe avec le copahu (copahu, 1 gram.; essence de matico, 0,05 centigr., et magnésie calcinée, q. s.), en bols (5 à 20 par jour), ou en électuaires, avec le cubèbe et le copahu (20 à 30 gram. par jour).

Feuilles de bétel (*Piper betel*). — En Océanie, elles servent à enrober un masticatoire et colorent les dents et les excréments en rouge. Astringentes.

14. — *Urticacées.*

Pariétaire. — Sont employées, les parties aériennes de la plante (*Parietaria officinalis*). Actives par le mucilage et le nitrate de potasse contenus, elles ont servi en infusion (Ricord) (15 à 30 gram. pour 1000), actives peut-être par l'eau chaude seule, excellent diurétique (Dujardin-Beaumetz). L'eau distillée est inactive (Bouchardat).

15. — *Bixacées.*

Rocouyer (*Bixa orellana*). — Sert par ses racines et ses graines astringentes. La pulpe des graines